



Migrer de Turquie, hier et aujourd'hui

Isabelle Rigoni

► To cite this version:

Isabelle Rigoni. Migrer de Turquie, hier et aujourd'hui. Accueillir, 2009, 245-250, pp.36-38. halshs-00865678

HAL Id: halshs-00865678

<https://shs.hal.science/halshs-00865678>

Submitted on 24 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Migrer de Turquie, hier et aujourd'hui

Les migrants de Turquie viennent de fêter leur demi-siècle de présence en Europe occidentale. Les premiers d'entre eux quittent la Turquie dès le milieu des années 50, d'abord en direction de l'Allemagne puis vers les autres pays européens. Aujourd'hui, ils sont près de trois millions et demi en Europe, dont plus de deux millions en Allemagne, environ 300 000 en France et 100 000 en Belgique. Cet article s'intéresse particulièrement aux causes de l'émigration et aux conditions d'installation et d'insertion socio-économique d'une population originaire de Turquie fortement hétérogène.

Isabelle Rigoni

sociologue, responsable de l'équipe européenne MINORITYMEDIA (MIGRINTER, université de Poitiers)

Le départ de centaines de milliers de travailleurs de la Turquie vers les grandes puissances économiques d'Europe occidentale obéit, dans les années 60 et 70, à une logique exclusivement économique. Majoritairement issus des zones rurales ou semi urbanisées, certains ont déjà connu la migration interne des provinces anatoliennes vers la capitale Ankara ou la métropole Istanbul. Ces travailleurs peu qualifiés bénéficient alors d'accords de main-d'œuvre interentreprises, de conventions bilatérales interrétatiques ainsi que de l'Accord d'Ankara (traité d'association entre la Turquie et la Communauté économique européenne signé en 1963), qui leur permettent de trouver un emploi en Europe occidentale. La fermeture officielle et progressive des frontières des pays européens d'immigration au milieu des années 1970 clôt cette première phase de départs. Néanmoins, le flot des départs ne se tarit pas, gonflé par la multiplicité des facteurs migratoires, en particulier politiques. Paradoxalement, la fermeture des frontières favorise une augmentation

de la présence turque en Europe occidentale, du fait à la fois du regroupement familial, d'une natalité encore relativement élevée, de la multiplication des filières illégales de la migration et de l'arrivée des demandeurs d'asile.

Venus de Turquie ou d'ailleurs, l'Europe reste l'objectif de milliers de candidats à l'émigration chaque année, par tous les moyens possibles. On observe ainsi, depuis les restrictions de circulation en Europe, une multiplication des filières illégales installées à Istanbul, Sofia, Bucarest, Ljubljana, Belgrade, Marseille, Madrid ou Budapest, servies par une délinquance turque, italienne et balkanique voire par le crime organisé. Ces réseaux se portent d'autant mieux que le recours au travail clandestin semble se renforcer en Europe ; forestage, confection, bâtiment et travaux publics étant les principaux secteurs d'emploi. Toutefois, nous sommes en présence de plusieurs types de clandestins. D'une part, les clandestins « traditionnels », mus par des impératifs économiques. Certains sont pris en charge dès Istanbul par des filières turques

disposant d'autocars et de solides complicités dans tous les Balkans, pratiquant le trafic de main-d'œuvre. D'autres migrent par le biais de réseaux de solidarité ethnico religieuse utilisant à leur profit la solidarité qui unit les membres d'une même famille, d'un même village voire d'une même région d'origine (*hemserilik*). D'autre part, certains parcours migratoires sont mus par des impératifs politiques et/ou religieux, particulièrement à partir des années 80. Dans cette catégorie, il convient de distinguer les réfugiés politiques turcs qui fuient le coup d'État de 1980, les réfugiés kurdes qui fuient le conflit armé à partir de 1984, et la politique kémaliste doublée d'un discours ultranationaliste en faveur de la synthèse turco islamique qui vise à assimiler ou à exclure les minorités et notamment les Alévis.

Opéré dans une période de chaos politique, le coup d'État de 1980 a laissé une empreinte plus profonde que les deux précédents (1960, 1971) : les militaires mettent en place un régime nettement moins démocratique que les gouvernements civils ne sont pas arrivés à véritablement libéraliser. La

Turquie vit toujours aujourd'hui sous une Constitution qui a été directement dictée par l'armée en 1982 et approuvée par plébiscite en 1983. Le coup d'État de 1980 conduit à l'arrestation de milliers de membres des différentes organisations d'extrême gauche dont beaucoup subissent des actes de torture ; les chefs des trois principales organisations révolutionnaires sont exécutés. Le chaos politique conduit à un chaos social qui conduit à la fuite de milliers de personnes dont la plupart demandent l'asile en Europe occidentale.

Cette période très troublée de l'histoire de la Turquie contemporaine se double d'un autre conflit interne particulièrement violent, entamé en 1984, entre les Kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) d'Abdullah Öcalan d'une part, et l'État, l'armée et les ultranationalistes turcs des Loups gris d'autre part. Depuis la création de la République turque en 1923, les autorités interdisent l'usage de la langue et l'attribution de prénoms kurdes. Le mot « kurde » lui-même est interdit et les Kurdes – estimés entre 20-25 % de la population turque – sont désignés par l'expression « Turcs des montagnes ». Face à cette négation identitaire, les Kurdes se sont soulevés à plusieurs reprises¹. Le dernier conflit en date, long et intense, prend la forme d'une guérilla orchestrée par le PKK jusqu'à l'arrestation de son leader en 1999. Au total, sa répression aura coûté la vie à plus de 37 000 personnes. Bien que l'état d'urgence ait été levé au Kurdistan, la situation des Kurdes a peu évolué. De nombreux dirigeants kurdes sont en prison et les milliers de déplacés lors de la répression des années 90, qui ne sont toujours pas autorisés à regagner leurs villages, grossissent les bidonvilles (*gecekondu*) des grandes villes et en particulier d'Istanbul dont le nombre d'habitants avoisine les 15 millions.

Ces conflits précipitent un nombre important de citoyens turcs vers l'exil. Au début des années 80, le nombre des entrées de clandestins ajouté à celui des réfugiés atteint, dans l'espace européen, celui des travailleurs réguliers du début des années 70. Le flot des départs ne s'est donc pas tari, en dépit de politiques d'immigration de plus en plus restrictives. En immigration, les demandeurs d'asile demeurent dans une situation analogue de

clandestinité aux immigrés économiques. D'une part, tant que la décision judiciaire n'est pas prononcée, ils n'ont aucun statut ; d'autre part, lorsqu'ils sont déboutés, les demandeurs, dont le retour est le plus souvent impensable, n'ont d'autre choix que d'entrer dans la clandestinité. Les grèves de la faim survenues en France en 1980, 1991-92 et 1996-98 pour les régularisations des sans-papiers concernaient ainsi à la fois l'ensemble des clandestins mais aussi les demandeurs d'asile déboutés, qui parfois, arrivent par les mêmes filières².

S'installer et devenir Européen

Les émigrés de Turquie sont donc fortement hétérogènes et l'histoire cinquantenaire de leur migration s'inscrit dans un contexte économique, social et politique en constante évolution³. Comment ces différents âges de la migration s'insèrent-ils dans les pays d'accueil ? Quel rôle joue la Turquie dans l'imaginaire et le vécu de ces immigrés ?

En matière économique, pendant un quart de siècle, les travailleurs immigrés investissent majoritairement une partie de leurs économies dans leur région d'origine (dons familiaux, acquisitions agricoles ou immobilières, création de commerces, amélioration de l'habitat). La Turquie est alors l'un des premiers pays exportateurs de main-d'œuvre à inciter ses émigrés à placer leur épargne dans des investissements productifs. Lors des années 60-70, l'État turc crée des coopératives rurales et villageoises financées par les travailleurs migrants (*Köy Kalkindirma Kooperatifleri*), les immigrés fondent des sociétés ouvrières (*İşçi Sirketleri*), tandis que les grandes banques turques (Ak Bank, Pamukbank, Imar Bankasi, Vakiflar Bankasi, Is Bankasi, Seker Bankasi) implantent des filiales en Europe, offrant des taux de change et de placement préférentiels. Peu à peu cependant, les migrants préfèrent investir dans des biens susceptibles de leur assurer un revenu, loin des aléas de l'économie turque. Les crises économiques chroniques en Turquie font de l'investissement à l'étranger une valeur-refuge qui bénéficie à l'entrepreneuriat turc en immigration. La tendance à l'investissement dans le pays d'origine s'inverse ainsi à partir des

années 80 au profit des pays d'accueil. L'augmentation des capitaux investis induit une diversification des secteurs d'activité (informatique, mode, voyages, édition) qui rompt avec le commerce ethnique classique des années 70 (alimentation, tailleurs, importation) : la clientèle n'est plus exclusivement communautaire et, parmi les fournisseurs, le clientélisme tend à supplanter le communautarisme. En 2005, on dénombrait plus de 62 000 entreprises turques en Europe (dont les trois quarts en Allemagne) générant plus de 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires et quelque 257 000 emplois. En France, tandis que le nombre de commerçants et d'artisans étrangers régresse entre 1982 et 1990 et que le nombre de chefs d'entreprise progresse faiblement, celui des commerçants originaires de Turquie quintuple, celui des artisans est multiplié par dix et celui des chefs d'entreprise par quatre (Insee). Une classe d'affaires issue de l'immigration turque est ainsi apparue dans l'ensemble des pays européens. Cette dynamique entrepreneuriale tient en grande partie à une organisation sociale réticulaire : les réseaux sociaux mobilisés par les migrants dans l'activité économique reposent sur des appartenances familiales, villageoises, ethniques, politiques et religieuses. Néanmoins, ces réseaux ne sont pas une simple transposition de solidarités préexistantes : ils s'organisent dans un espace migratoire supranational en constituant des réseaux commerciaux transfrontaliers particulièrement efficaces.

Sur le plan de la participation politique, on assiste également depuis une quinzaine d'années à la nouvelle visibilité d'une élite issue de l'immigration qui investit les sphères politiques locales et nationales. L'Allemagne compte le plus grand nombre d'élus originaires de Turquie, tant dans les Parlements régionaux et communaux qu'au Parlement fédéral. En 1994, le premier élu portant un nom turc, Cem Özdemir, entre au *Bundestag*. Au niveau européen, plusieurs « originaires de Turquie » ont été élus au Parlement.

Le secteur associatif témoigne pour sa part d'un fort lien avec la Turquie tout autant que de solidarités migrantes transnationales. Les courants politiques et religieux turcs s'exportent en Europe, à mesure de l'arrivée et de

l'installation des travailleurs ainsi qu'en réaction aux événements de politique intérieure turque. Pour les organisations mères en Turquie, les émigrés représentent l'espoir d'un souffle nouveau en même temps que la promesse de capitaux. Les mouvements d'opposition comprennent rapidement que le contexte migratoire permet de réaliser ce qu'il est longtemps demeuré impossible en Turquie : la libre affirmation d'identités ethnico culturelles et/ou religieuses. L'ethnisation (kurde, alévie) s'accélère avec la participation des migrants dont la qualité d'exilé facilite parfois l'expression politique. De son côté, l'État turc tente de faire pression sur le secteur associatif immigré et sur les pays d'accueil dans le but de limiter l'expression des voix de la diversité ethnique.

Le secteur médiatique est lui aussi longtemps soumis aux tentatives d'influence venues de Turquie. L'État turc exporte les médias qui lui sont favorables une vingtaine d'années avant que la presse et la télévision d'opposition ne soient diffusées en Europe. Dès le tout début des années 70, les éditions européennes des grands titres de la presse nationale turque sont publiées et distribuées *via* l'Allemagne dans toute l'Europe. Entre 1971 et 1990, les quotidiens turcophones disponibles dans les kiosques européens oscillent entre les tendances libérale, nationaliste, religieuse et conservatrice. Reprenant l'essentiel des titres contenus dans les éditions turques, ils comprennent également un supplément consacré aux informations relatives aux immigrés de Turquie, dans lesquelles le ton et le vocabulaire politique employés sont parfois plus radicaux. Cette situation favorise une information partisane et alimente la nostalgie du pays d'origine, thème récurrent de la littérature officielle. Autre cheval de bataille de l'État turc : la télévision. À partir de 1990, Ankara s'assure le monopole de la diffusion télévisuelle turcophone en Europe avec les chaînes publiques TRT 1, 2, 3, 4 et TRT-INT(ernational). Longtemps, les médias turcophones diffusés en Europe auprès des travailleurs immigrés représentent un moyen pour l'État turc de redéfinir l'identité turque et de parvenir à une représentation communautaire des

Turcs à l'étranger. Il cherche à créer l'image d'une communauté unie qui représenterait les intérêts de la Turquie. Mais les révolutions technologique et médiatique viennent bouleverser la donne. Dans le courant des années 90, la presse écrite se diversifie à mesure que la côte de popularité des grands quotidiens nationaux (*Hürriyet*, *Türkiye*, *Sabah* et *Milliyet*) s'érode, en Turquie comme en immigration. Le bouleversement médiatique majeur est cependant la popularisation de l'offre satellitaire et câblée, couplée à la libéralisation des ondes en Turquie qui survient brutalement grâce à la pression de l'opinion publique, à commencer par les acteurs économiques, mais aussi au rôle des migrants. L'offre satellitaire turque explose en Europe avec une trentaine de chaînes télévisées, pour la plupart commerciales mais également d'obédience politique ou religieuse.

Les réseaux de travail, de socialisation et de loisir des « originaires de Turquie » s'articulent autour de circuits d'échanges transnationaux qui invitent à constater qu'ils sont devenus de véritables citoyens européens.

Dans le domaine du religieux, l'implantation précoce – dès les années 60 – des associations islamiques turques dans les pays d'immigration témoigne du souci de gagner une population troublée par l'expérience migratoire. Toutes sont des émanations soit d'organisations de type confrérique, soit de partis politiques, soit de l'État. La *Diyanet* (Direction

des Affaires religieuses), plus haute instance organisatrice de l'Islam en Turquie (qui fixe les horaires des prières, contrôle les traductions du Coran, dicte les prêches des imams fonctionnaires, prend en charge l'éducation religieuse et les pèlerinages), ouvre ses premiers lieux de culte en Europe occidentale en 1975 et ses premières associations en 1979. Toutefois, l'État turc ne parvient pas à réunir ni même à contrôler un nombre significatif de personnes issues de l'immigration, qui se tournent plutôt vers des mouvements religieux non étatiques comme *Milli Görüş*⁴. Par le jeu démocratique et la créativité des acteurs associatifs, l'immigration en provenance de Turquie exprime de plus en plus librement son affirmation islamique en même temps qu'elle se sédentarise dans les pays d'accueil. Cette évolution tend à réfuter l'idée d'incompatibilités irréversibles entre l'Islam et l'Occident. L'appartenance religieuse n'est ni hégémonique ni exclusive : elle n'est pas la seule référence identitaire et émerge de concert avec d'autres types d'identification auxquels elle s'agrège sans forcément les dominer.

En un demi-siècle, les migrations de Turquie se sont transformées. L'installation des migrants a pris de multiples formes. Leurs enfants sont à bien des égards des citoyens allemands, français, belges, britanniques... européens. Tous les secteurs d'activité – économique, politique, culturel, religieux, médiatique, juridique – ont été investis. Les réseaux de travail, de socialisation et de loisir des « originaires de Turquie » s'articulent autour de circuits d'échanges transnationaux qui invitent à constater qu'ils sont devenus de véritables citoyens européens. ■

1. Hamit Bozarslan, *La Question kurde. États et minorités au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
2. Johanna Siméant, *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Science Po, 1998.
3. Isabelle Rigoni, *Mobilisations et enjeux des migrations turques en Europe de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2001. Isabelle Rigoni (éd.), *Turquie, les mille visages. Politique, religion, femmes, immigration* (dir.), Paris, Syllepse, 2000.
4. Valérie Amiraux, *Acteurs de l'Islam entre Allemagne et Turquie. Parcours militants et expériences religieuses*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2001. Nikola Tietze, *Jeunes Musulmans de France et d'Allemagne. Les constructions subjectives de l'identité*, Paris, L'Harmattan, 2002.